DISPOSITIF « SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS »

1 – POSTE	☞ **<u>Intitulé :</u>** Poste d'enseignant dans le cadre du Dispositif « Scolarisation des enfants de moins de 3 ans » ☞ **<u>Lieu de rattachement :</u>** Ecole primaire du Courbet à Foix (1 poste) Ecole maternelle d'Ax-les-Thermes (1 poste) 1 implantation à définir ☞ **<u>Dispositions :</u>** Accueil et scolarisation des enfants de moins de 3 ans des communes des secteurs concernés ☞ **<u>Public concerné :</u>** Ce poste est accessible à tous les enseignants intéressés par ces fonctions.
2 – MISSIONS	☞ **Mettre en œuvre**, dans ses missions d'enseignement, **un accueil et une scolarisation adaptés** aux besoins spécifiques du public des enfants de moins de 3 ans dans le respect des textes qui régissent le fonctionnement de l'école maternelle, plus particulièrement dans le cadre de la circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012 et d'un projet établi en lien avec la municipalité compte tenu des contraintes qui y sont liées (présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel adapté, rythmes spécifiques, …). ☞ **Etre un acteur majeur de l'élaboration du projet** particulier de la classe, inscrit dans le projet d'école. ☞ **Développer un partenariat spécifique avec l'ATSEM** affectée à la classe de façon à créer les conditions d'accueil et d'apprentissage appropriées à de très jeunes enfants. ☞ **Conduire,** en tant que membre de l'équipe pédagogique de l'école, **une action pédagogique innovante** et s'engager dans le développement des relations avec les familles dans le cadre d'une première scolarisation. ☞ **Conduire un travail partenarial** important avec la collectivité territoriale et les structures de la petite enfance. ☞ **Etablir une relation de confiance** avec les familles et favoriser l'implication de celles-ci pour faciliter la première scolarisation des jeunes enfants en établissant des contrats individualisés et évolutifs. ☞ **Assurer le suivi** au moyen d'une concertation régulière avec la municipalité et les différents services chargés de la petite enfance.
3 – QUALITES REQUISES	☞ Bonne connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques et de ses attentes ☞ Connaissance des besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans ☞ Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute ☞ Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats ☞ Volonté de s'engager dans une démarche innovante ☞ Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes PE/ATSEM) ☞ Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager ☞ Compétences dans la création et la formalisation d'outils (propres à l'enseignement et à l'intention des élèves)

Personne en charge du dossier :	***M. BERTEIN Philippe***	IEN FOIX Pays de Foix ASH	Tél : ***05.67.76.52.82***
	M. PETIOT Jean-Michel	IEN FOIX Haute-Ariège et Pyrénées Cathares	Tél : ***05.67.76.52.77***